



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 juillet 2020 à 16 h 00

AUJOURD'HUI seize juillet deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 juillet 2020, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Alexis BLONDEAU à Eric FAIDY

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Madame Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°3.

Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°17).

Madame Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°17.

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°17.

Monsieur Samir EL BAKKALI quitte la séance avant le vote de la question n°28 et donne pouvoir à Madame Magali GALLAIS.

Madame Estelle BRUANT arrive avant le vote de la question n°32.

Rapport N° 28
CLERMONT-FERRAND - ACQUISITION AMIABLE DES PARCELLES
CADASTREES AB 10 ET MY 112 SUR LES COTES DE CLERMONT/ESPACE
NATUREL SENSIBLE

La labellisation « Espace Naturel Sensible » des Côtes de Clermont est acquise depuis le 10 novembre 2015 par le Conseil Départemental. Cela a été traduit par une convention partenariale entre le Conseil Départemental et la Ville de Clermont-Ferrand signée le 24 mars 2017 et l'élaboration d'un Plan de gestion quinquennal 2019-2023, approuvé par la délibération du Conseil municipal du 18 décembre 2018.

Les principaux objectifs définis par ce plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible sont les suivants :

- Maintenir une mosaïque d'habitats, avec pelouses ouvertes, faciès embroussaillés, broussailles et bois ;
- Conserver les pelouses et les restaurer en bon état de conservation ;
- Augmenter la proportion de milieux ouverts ;
- Maîtriser la rudéralisation ;
- Relancer une agriculture périurbaine de qualité ;
- Améliorer l'accès au site et les cheminements.

Pour cela, il faudrait une maîtrise foncière sur ce site au parcellaire très morcelé. Or, la Ville de Clermont-Ferrand n'est propriétaire que de 20 hectares (7%) et de façon éparpillée, rendant en l'état très complexe la mise en place d'actions d'aménagements et de gestion.

C'est pourquoi, il est nécessaire d'acquérir les parcelles cadastrées AB 10 d'une superficie de 1735 m² située le Grand Var et MY 112 d'une superficie de 2 535 m² située le Cheval à Clermont-Ferrand, appartenant à des propriétaires privés.

Ces emprises foncières d'une superficie totale de 4 270 m² peuvent être acquises pour un montant de 2 476, 60 €, soit 58 centimes le m², conformément au prix moyen d'acquisition dans cette zone.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé :

- d'approuver l'acquisition par la Ville de Clermont-Ferrand pour un montant global de 2 476, 60 € des parcelles cadastrées AB 10 d'une superficie de 1 735 m² située le Grand Var et MY 112 d'une superficie de 2 535 m² située le Cheval à Clermont-Ferrand ;
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

DELIBERATION

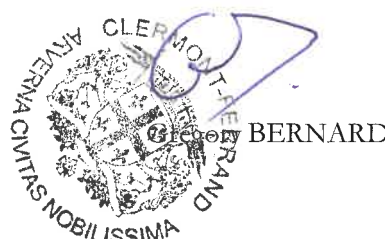
Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

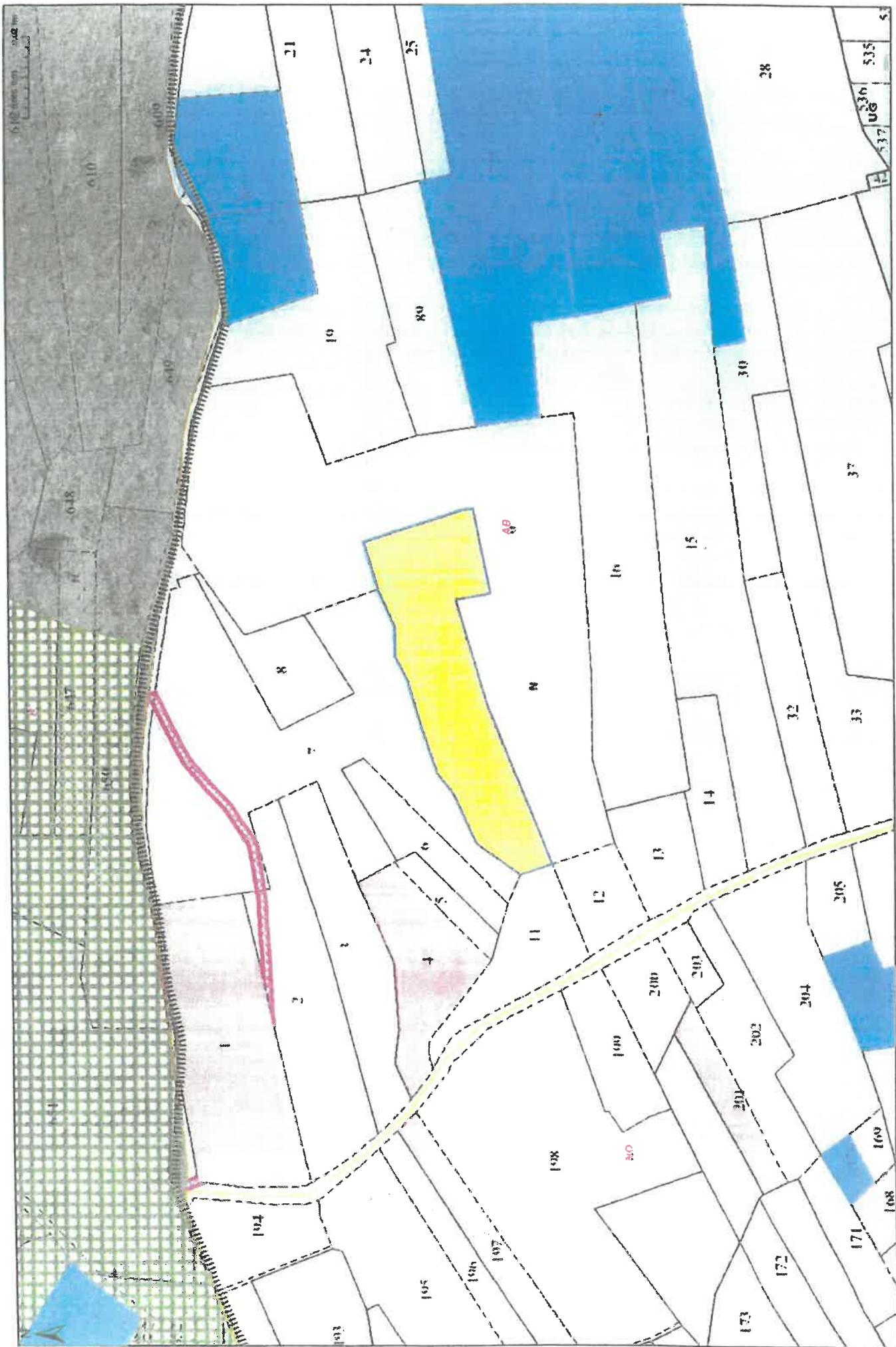
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

19 AOUT 2020

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint



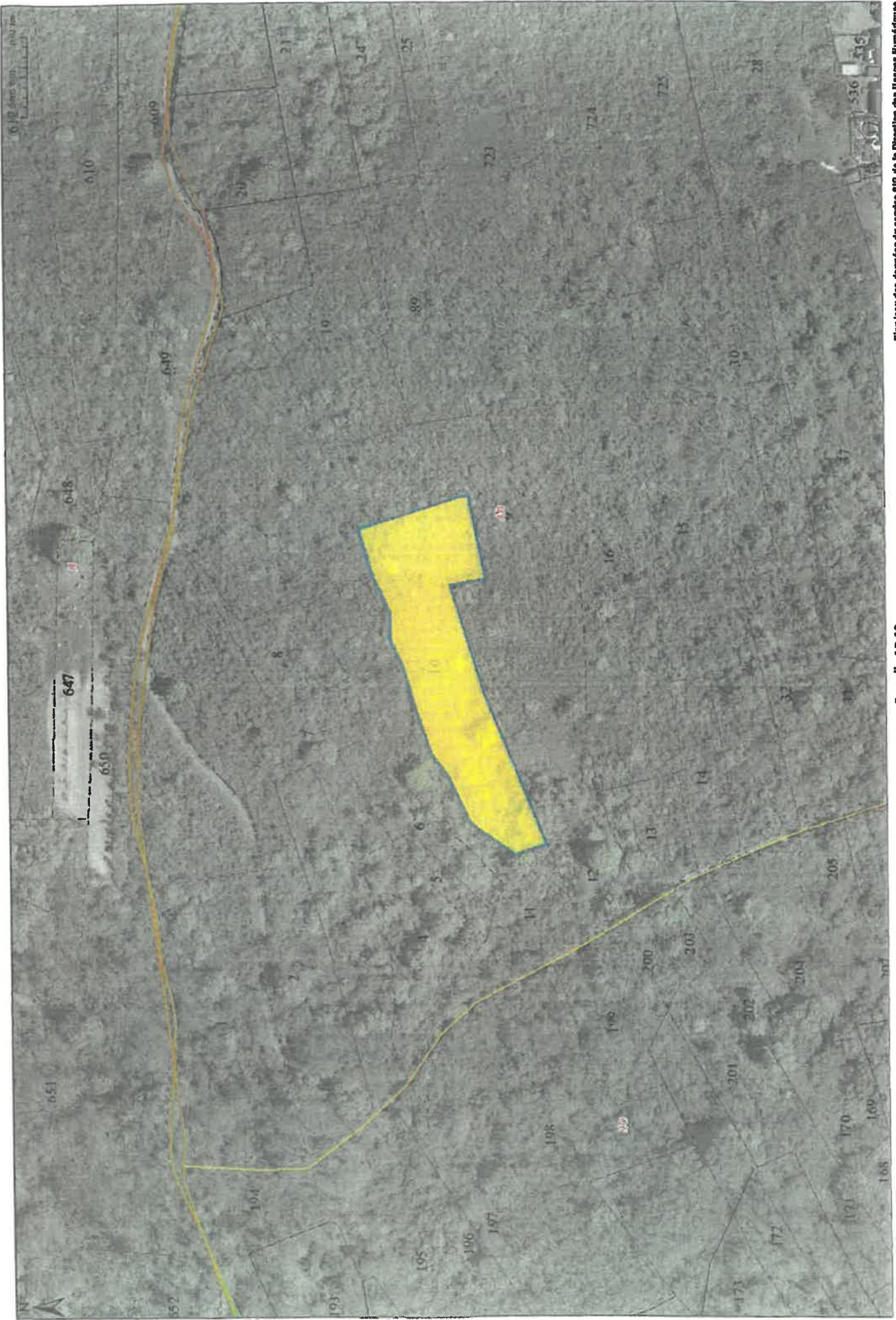


Plan issu des données du service 810 de la Direction des Usages Numériques
 mardi 9 juin 2020

Parcelle AB 10+ Parcelles EPF Smaf et Ville de Clermont-Ferrand

Service des Usages Numériques
 Direction des Usages Numériques
 10, rue de la République, 63000 Clermont-Ferrand
 Tél. 04 77 88 00 00, 04 77 88 34 01

www.clermont-ferrand.fr



Parcelle AB 10

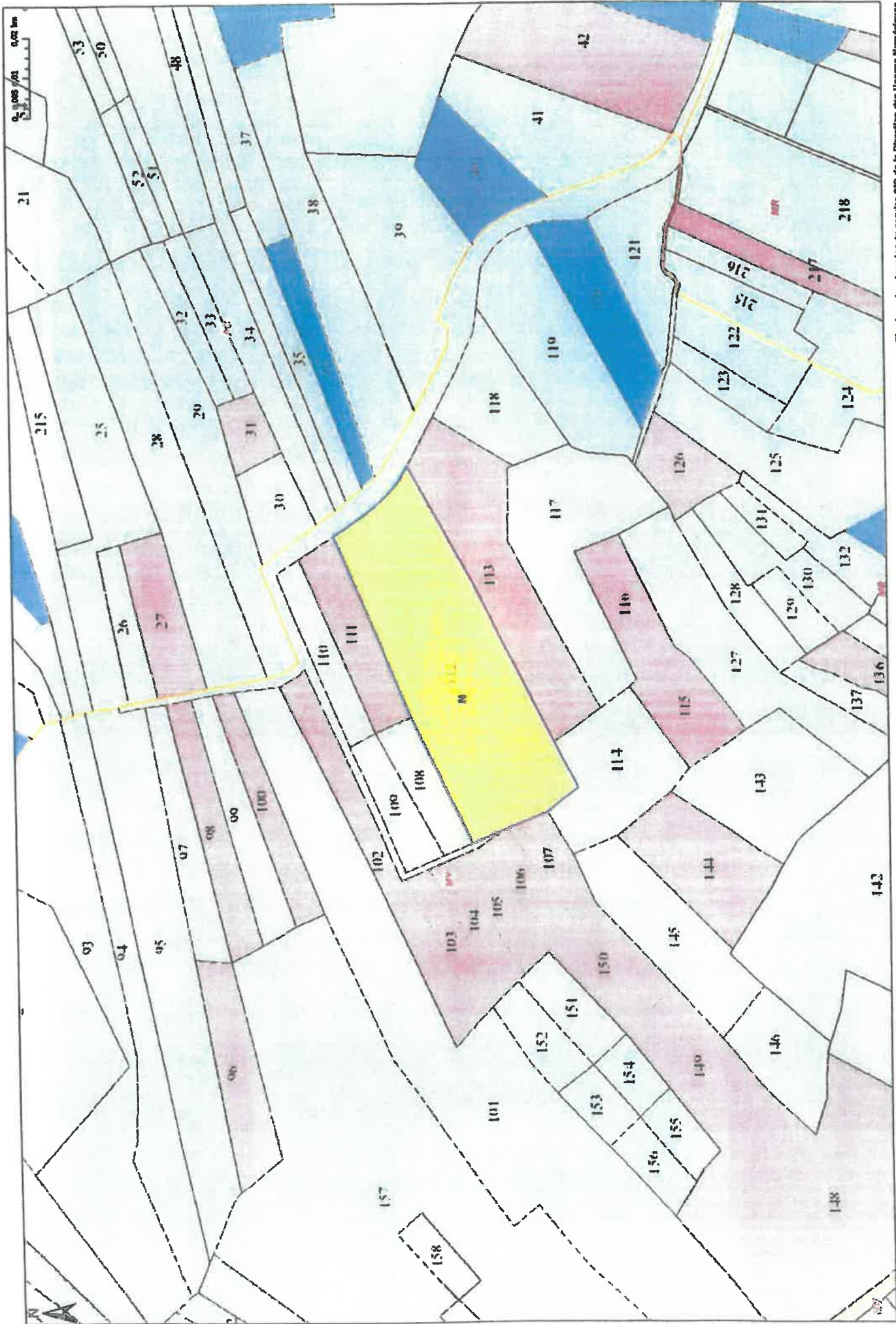
Clermont-Ferrand

Plan issu des données du service SIG de la Direction des Usages Numériques

mercredi 19 juin 2020

Document issu des données du service SIG de la Direction des Usages Numériques
19-06-2020 10:00:00 (19-06-2020 10:00:00)

www.clermont-usage-numerique.fr



Plan des emprises de service 400 de la Direction des Usages Numériques

MY n°112

Clermont-Ferrand

mai 2020

Service Usages Numériques
 100, rue de la République - 63000 Clermont-Ferrand
 Tél. 03 59 53 07 54, 03 59 53 07 55





Parcelle MY n°112

Clermont-Ferrand

Plan issu des données de service SIB de la Direction des Usages Numériques

mercredi 9 juin 2020

Coordonnées géographiques: 48° 11' 48.817" N, 10° 17' 10.290" E

